

Procès-verbal

Session d'ajournement du conseil de la ville de Macamic tenue le 24 novembre 2008, à laquelle étaient présents le maire, Daniel Rancourt, la conseillère et les conseillers suivants : Denise Dubois, Rock Morin et Yvan Verville. Étaient également présents le directeur général et secrétaire-trésorier, Denis Bédard et l'adjointe à la direction générale – administration et législation, Joëlle Rancourt.

Absents : Dianne Duchesne, Éric Poiré et Daniel Paquette.

1. Ouverture de la session par le maire, Daniel Rancourt.

2008-11-213

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Yvan Verville et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le maire, Daniel Rancourt, tout en gardant les questions diverses ouvertes.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation des comptes à payer :
 - a) Rapport des comptes à payer :
 - Liste au montant de 72 327,92 \$
4. Période de questions;
5. Demandes de commandite :
 - a) Ensemble vocal Émergence;
 - b) École Pavillon Tremblay;
6. Demande de dérogation mineure de madame Antoinette Perron;
7. Questions diverses;
8. Période de questions;
9. Information du directeur général;
10. Levée de l'assemblée.

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

Le point 9 n'a été que discuté aucune décision ne s'y rattache.

2008-11-214

3. APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par le conseiller Yvan Verville, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : Les items suivants soient acceptés :

- a) Rapport des comptes à payer :

- Liste au montant de 72 327,92 \$;

Adoptée à l'unanimité.

4. **Période de question**

Aucune question.

5. **Demandes de commandite :**

2008-11-215

a) **ENSEMBLE VOCAL ÉMERGEANCE**

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QU' : Un montant de 50 \$ soit versé en janvier 2009 à l'Ensemble vocal Émergence pour notre appui financier à l'occasion de leur spectacle qui aura lieu au mois de mai 2009.

Adoptée à l'unanimité.

2008-11-216

b) **ÉCOLE PAVILLON TREMBLAY**

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QU' : Un montant de 100 \$ soit versé en janvier 2009 à l'école du Pavillon Tremblay pour notre appui financier aux activités des élèves pour l'année 2009.

Adoptée à l'unanimité.

2008-11-217

6. **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE MADAME ANTOINETTE PERRON**

Considérant qu'aucune opposition n'a été exprimée suite à la publication dans le journal Le Citoyen, édition du 9 novembre 2008, d'une demande de dérogation mineure concernant l'immeuble situé au 66, 1^{re} Rue Ouest, propriété de madame Antoinette Perron;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme a recommandé au conseil municipal l'acceptation de cette demande;

Considérant que cette demande est pour régulariser ce dossier étant donné que cette piscine est présente depuis plusieurs années, et ce, avant l'entrée en vigueur des règlements;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yvan Verville, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu :

QUE : La demande de dérogation mineure présentée par madame Antoinette Perron sur la propriété du 66, 1^{re} Rue Ouest, Ville de Macamic, soit acceptée. Cette demande vise à :

- ➔ Permettre le maintien de la piscine creusée dans la marge avant.

Adoptée à l'unanimité.

7. **Questions diverses**

Aucun point n'a été rajouté.

8. **Période de question**

Aucune question.

2008-11-218

10. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Yvan Verville, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu de lever l'assemblée. Il est 19 heures 40.

ADOPTÉ.

Denis Bédard
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Daniel Rancourt
Maire